

30 janvier 2007

07.111

Interpellation du groupe socialiste**Hautes écoles: concertation ou confrontation?**

Comme l'ont montré les dernières décisions du Conseil d'Etat, le DECS traite des dossiers essentiels pour l'avenir de notre canton: organisation de la HE-ARC, transfert de l'IMT à l'EPFL et mise en place de la HE-musique.

Nous avons assisté ces dernières semaines à beaucoup de remous, d'incertitudes et d'informations contradictoires autour des projets précités, ce qui engendre une situation préoccupante, susceptible d'en compromettre l'évolution.

Quelles sont les raisons de ces situations houleuses? Un manque de suivi des dossiers, une mauvaise communication à l'intérieur du DECS et du Conseil d'Etat?

Pour ce qui concerne spécifiquement le dossier de l'IMT, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

- Le rectorat de l'Université a-t-il été associé à la négociation du projet d'accord de transfert de l'IMT à l'EPFL?
- Le Conseil d'Etat dispose-t-il d'un document établissant une analyse de la situation, des avantages et des risques du transfert de l'IMT à l'EPFL? Si oui, est-il disposé à nous le remettre?
- Le laboratoire temps-fréquence, que l'IMT doit acquérir de l'Observatoire, est-il inclus dans l'accord avec l'EPFL?
- Quand et sous quelle forme le Grand Conseil devra-t-il se prononcer sur le projet de transfert, qui s'écarte du mandat d'objectifs de l'Université?

L'urgence est demandée.

Signataires: P. Bonhôte, O. Duvoisin, M. Debély, C. Mermet, C. Bertschi, N. Fellrath, M. Bise, P.-L. Denis, E. Flury, F. Montandon, L. Renzo, J.-C. Berger, K. Coassin et M. Giovannini.